

DISPOSITIF A DESTINATION DES ELEVES A HAUT POTENTIEL

Les élèves à **haut potentiel (EHP)** font partie des **élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)**. Dans ce cadre, ils peuvent bénéficier d'adaptations afin que leurs spécificités soient prises en compte dans leur scolarité.

I- RAPPEL NON EXHAUSTIF DU PROFIL GENERAL D'UN EHP

- Hypersensibilité : perçoit une grande quantité d'informations, difficulté à gérer les émotions
- Pensée en arborescence : raisonnements originaux, du mal à expliquer un raisonnement
- Grande curiosité, aime aller au fond des choses (« pourquoi ? » et « comment ? »)
- Des centres d'intérêt parfois en décalage avec les élèves du même âge
- Goût pour les défis intellectuels
- Grande importance accordée à la justice
- Faible estime de soi
- Du mal à respecter le cadre, questionne OU se sur-adapte
- Dans l'affectif avec ses professeur(e)s
- À l'aise avec les adultes, amis plus âgés
- Difficultés à travailler en groupe
- Possibles troubles du sommeil/anxiété/maux de ventre
- Relations parfois compliquées avec les autres élèves (décalage, incompréhension de part et d'autre)

La présence de troubles DYS ou du déficit de l'attention (TDA) peut rendre plus difficile le repérage.

II- AMENAGEMENTS POSSIBLES

DANS L'ETABLISSEMENT
Réfèrent adulte (dialogue, écoute)
Prise de responsabilités (responsable de projets, tutorat entre pairs, délégué, centro de alumnos...)
Emploi du temps aménagé
Suivre les cours d'une matière dans un niveau supérieur
Participation à des échanges entre EHP

DANS LA CLASSE
Responsabilité au sein de la classe (tutorat, ...)



Mettre l'élève en situation de projet (sur ses propres curiosités)
L'autoriser à lire ou à dessiner lorsqu'il/elle a fini (sous réserve de l'accord du professeur)
Diminution des exercices répétitifs
Tolérance à la qualité de l'écriture
Renforcer progressivement les exigences de l'écrit (développement)
L'aider à l'organisation
Manipuler un objet pour fixer l'attention

III- RÔLE DE L'ADULTE RÉFÉRENT(E)

Dans les adaptations possibles, l'élève peut choisir un(e) référent(e) parmi les adultes volontaires de l'établissement afin d'avoir un espace d'écoute et de parole. La **fréquence et l'horaire** de ces entretiens sont **fixés par l'élève et l'adulte** en fonction de leurs disponibilités et des besoins de l'élève. Quelques indications sur le rôle de l'adulte référent(e) :

- Échanger avec l'élève (bien-être à l'école, les ressentis, les spécificités des EHP, l'intégration dans la classe/dans l'établissement, réussites, difficultés, sujets divers...)
- Peut travailler la méthodologie et l'organisation ;
- Fait le lien avec le professeur principal, le coordinateur et éventuellement la famille ;
- Ce n'est pas un(e) psychologue.

IV- PROTOCOLES D'ENTREE DANS LE DISPOSITIF

L'élève est déjà identifié comme EHP par la famille (WISC V déjà réalisé)	L'élève n'est pas encore identifié comme EHP (WISC V non réalisé)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La famille remplit la fiche d'informations sur l'élève qu'elle envoie avec le bilan cognitif complet (anamnèse + WISC V + comptes rendus écrit et 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un enseignant ou un autre adulte de l'établissement récolte des indices pouvant faire penser à un profil de haut potentiel ▪ Le coordinateur recueille les observations de l'équipe pédagogique et analyse le passé scolaire



<p><i>oral) au</i></p> <p><i>département d'orientation et de psychologie ainsi qu'au coordinateur du dispositif.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Le coordinateur, à l'aide des équipes pédagogiques, de vie scolaire et de direction, étudie la demande de la famille.</i> 	<p><i>Si les pistes</i></p> <p><i>concordent : entretien avec la famille et le coordinateur afin de proposer un bilan cognitif.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Un(e) psychologue extérieur(e) réalise bilan cognitif (anamnèse + WISC V + comptes rendus écrit et oral)</i> ▪ <i>Si le bilan confirme la précocité : proposition d'entrée dans le dispositif.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Prise de RDV avec la famille</i> ▪ <i>Définition des objectifs et des adaptations via le PPRE</i> ▪ <i>Communications aux équipes</i> ▪ <i>Évaluation</i> 	

Remarque : Si l'élève n'est pas identifié(e) comme EHP mais que la famille souhaite lui faire passer un bilan, il peut être intéressant de contacter au préalable les coordinatrices : meghane.raymond@lafase.cl et veronique.halle@lafase.cl